

Réunion 23 janvier 2020 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 19

Présidence : M. Bernard MAY

Présents : MM. L. ERAY, J. MAURIAC, M. PINGUET, G. MARTIN

Excusés : Mme P. BEAURENAUD.
M. PH. LEJEUNE, P. RAFFARD.

COMPETITIONS MASCULINES

CHANGEMENT D'HORAIRE PENDANT LA PERIODE HIVERNALE

RAPPEL : à compter du 1^{er} novembre 2019 jusqu'à fin février 2020, les rencontres seront programmées à 14h30 et le lever de rideau à 12h30.

1 – DOSSIER TRANSMIS PAR LA COMMISSION DE DISCIPLINE

DEPARTEMENTAL 2 – Poule A

Journée du 24 novembre 2019

PREMERY 1 / SAINT-BENIN 2 – match n° 50186.2

La commission prend note du match donné à rejouer. Il est fixé à une date ultérieure.

2 – MATCHES NON JOUES

DEPARTEMENTAL 1

Journée du 03 novembre 2019

LUTHENAY 1 / CORBIGNY 1 – match n° 50037.1 – fixé le 16 février 2020

Journée du 24 novembre 2019

CERCY 1 / SUD-LOIRE-ALLIER 1 – match n° 50052.1 – fixé le 16 février 2020

FC NEVERS 58 2 / COSNE 2 – match n° 50050.1 – fixé le 16 février 2020

Journée du 1^{er} décembre 2019

CORBIGNY 1 / FOURCHAMBAULT 1 – match n° 50055.1 – fixé le 9 février 2020

DEPARTEMENTAL 2 – Poule A

Journée du 20 octobre 2019

CLAMECY 2 / POUJILLY 1 – match n° 50095.1 – fixé le 16 février 2020

Journée du 27 octobre 2019

LA CHARITE 3 / CLAMECY 2 – match n° 50097.1 – fixé le 9 février 2020

Journée du 10 novembre 2019

NARCY 1 / CIE IMPHY 1 – match n°50112.1 – fixé le 16 février 2020

Journée du 1^{er} décembre 2019

NEVERS BANLAY 1 / ST PIERRE 1 – match n° 50124.1 – fixé le 9 février 2020

Journée du 8 décembre 2019

CORBIGNY 2 / NEVERS-BANLAY 1 – match n° 50130.1 – fixé le 16 février 2020

DEPARTEMENTAL 2 – Poule B

Journée du 27 octobre 2019

SAUVIGNY 1 / CHARRIN 1 – match n° 50163.1 – fixé le 16 février 2020

Journée du 03 novembre 2019

CHAULGNES 1 / LUZY-MILLAY 1 – match n° 50171.1 – fixé le 16 février 2020

COULANGES 1 / SAINT-BENIN 2 – match n° 50174.1 – fixé le 16 février 2020

Journée du 10 novembre 2019

MONTIGNY 1 / ESN 58 2 – match n° 50176.1 – fixé le 16 février 2020

PREMERY 1 / COULANGES 1 – match n° 50178.1 – fixé le 9 février 2020

Journée du 24 novembre 2019

ESN 58 2 / LUZY-MILLAY 1 – match n° 50183.1 – fixé le 9 février 2020

PREMERY 1 / SAINT-BENIN 2 – match n° 50186.1 – à fixer

Journée du 1^{er} décembre 2019

MONTIGNY 1 / FOURCHAMBAULT 2 – match n° 50188.1 – fixé le 9 février 2020

Journée du 8 décembre 2019

CHATEAU-CHINON-ARLEUF 1 / CHAULGNES 1 – match n° 50196.1 - fixé le 9 février 2020

DEPARTEMENTAL 3 – Poule A

Journée du 10 novembre 2019

SAINT-PERE 2 / COULANGES 2 – match n° 50244.1 – fixé le 16 février 2020

Journée du 24 novembre 2019

POUGUES 2 / FOURCHAMBAULT 3 – match n° 50247.1 – fixé le 9 février 2020

Journée du 1^{er} décembre 2019

SUD LOIRE ALLIER 2 / VAUZELLES 3 – match n° 50256.1 – Fixé le 9 février 2020

Journée du 8 décembre 2019

ENTRAINS 1 / POUGUES 2 – match n° 50261.1 – fixé le 16 février 2020

CHANTENAY 1 / SUD-LOIRE-ALLIER 2 – match n° 50262.1 – fixé le 16 février 2020

DEPARTEMENTAL 3 – Poule B

Journée du 03 novembre 2019

MARZY 2 / NEVERS BANLAY 2 – match n° 50305.1 – fixé le 9 février 2020

CORANCY 1 / ANLEZY 1 – Match n° 50303.1 – fixé le 16 février 2020

Journée du 24 novembre 2019

MARZY 2 / CORBIGNY 3 – match n° 50313.1 – fixé le 16 février 2020

NEVERS-BANLAY 2 / SAINT-REVERIEN 1 – match n° 50318.1 – fixé le 16 février 2020

Journée du 1^{er} décembre 2019

CORBIGNY 3 / CHATILLON 1 – match n° 50319.1 – fixé le 9 février 2020

CORANCY 1 / LORMES 1 – match n° 50322.1 – fixé le 9 février 2020

DEPARTEMENTAL 4 – Poule A

Journée du 03 novembre 2019

GUERIGNY URZY 2 / TANNAY 1 – match n° 50356.1 – fixé le 9 février 2020

Journée du 10 novembre 2019

CORVOL 1 / CHAULGNES 2 – match n° 50361.1 – fixé le 9 février 2020

Journée du 8 décembre 2019

NARCY 2 / GUERIGNY-URZY 2 – match n° 50372.1 - fixé le 16 février 2020

DEPARTEMENTAL 4 – Poule B

Journée du 8 décembre 2019

MOULINS-ENGLBERT 2 / CHATEAU-CHINON-ARLEUF 2 – match n° 50418.1 – fixé le 9 février 2020

SAINT-SEINE 1 / CERCY 2 – match n° 50416.1 – fixé le 9 février 2020

DEPARTEMENTAL 4 – Poule C

Journée du 1^{er} décembre 2019

GARCHIZY AS 3 / ST PIERRE 2 – match n° 50460.1 – fixé le 9 février 2020

Journée du 8 décembre 2019

LUTHENAY 2 / MARZY 3 – match n° 50462.1 – fixé le 9 février 2020

COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

SAINT-SEINE D4 / GUERIGNY-URZY R3 – fixé le 2 février 2020

SAINT-BENIN R2 / RC NEVERS-CHALLUY-SERMOISE R3 – fixé le 02 février 2020

COUPE DU DISTRICT – SPORTCOMM

SAUVIGNY LES BOIS D2 / CERCY D1 – fixé le 2 février 2020

VARZY D4 / ST BENIN 2 D2 ou RCNCS 2 D3 – fixé le 9 février 2020

3 – FORFAIT

RAS

4 – COUPE DE L'AMITIE

La commission enregistre l'engagement de 26 équipes en Coupe de l'Amitié : ALLIGNY ST AMAND, CERCY 2, CHARRIN 2, CHATEAU ARLEUF 2, CHAULGNES 2, ESN 58 3, DRUY BEARD 2, CORVOL, GARCHIZY 3, GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS 2, GUERIGNY URZY 2, LA MACHINE 3, LUTHENAY 2, MARZY 3, MOULINS 2, NARCY 2, NEUVY, NEVERS MAUPAS, OLYMPIQUE ST MARTIN, ST PEREUSE, ST PIERRE 2, ST SAULGE, ST SEINE, TANNAY, VANDENESSE ST HONORE, VARZY.

Règlement applicable saison 2019/2020 :

A titre exceptionnel pour cette saison 2019/2020, et à la demande des clubs disputant le championnat Départemental 4, la coupe de l'Amitié se disputera par match ALLER et RETOUR du 1^{er} tour aux quarts de finale inclus. A partir des demi-finales, la compétition reprendra son cours normal par élimination directe.

La durée des rencontres est de deux fois quarante-cinq minutes, sans prolongation en cas d'égalité. A l'issue des deux rencontres aller et retour, en cas d'égalité de points – il est fait abstraction des buts marqués et encaissés – le départage se fera par l'épreuve des tirs au but, sans prolongation au préalable. La participation des joueurs reste identique à celle en vigueur et figure page 97 de l'annuaire officiel du District de la Nièvre saison 2019/2020.

Calendrier : 1^{er} tour aller : 16 février, retour : 23 février ; 1/8 èmes de finale aller : 8 mars, retour : 29 mars ; ¼ de finale aller : 12 avril, retour : 3 mai ; ½ finales : 17 mai ; finale : 14 juin.

Le tirage du tour de cadrage aura lieu jeudi 30 janvier 2020, à 18 heures, au siège du District.

5 - COUPE DU DISTRICT SPORT COMM'

DEUXIEME TOUR (dimanche 2 février 2020)

Rencontres restant à jouer sur le 1^{er} Tour : VARZY D4 / SAINT-BENIN 2 D2 ou NEVERS-CHALLUY-SERMOISE 2 D3, SAINT-SEINE D4 ou GUERIGNY-URZY 2 D4, SAUVIGNY D2 ou CERCY D1.

Les rencontres :

Perd. ST SEINE D4 contre GUERIGNY URZY R3 (Coupe Conseil Départemental) / CHAULGNES D2
CHARRIN D2 / DRUY BEARD D3
LUZY MILLAY D2 / LUTHENAY UXELOUP D1
NARCY D2 / ESN 58 2 D2
TANNAY D4 / ALLIGNY ST AMAND D4
ST ELOI D2 / Vainqueur VARZY D4 contre Perdant ST BENIN R2 / RCNCS R3 (Coupe Conseil Départemental) – fixé le 16 février 2020
ENTRAINS D3 / CHATILLON D3
CHANTENAY D3 / LA MACHINE D1
ST REVERIEN D3 / ST PIERRE LE MOUTIER D2
PREMERY D2 / CORANCY D3
NEUVY D4 / COSNOIS FC D2
MARZY D2 / Vainqueur SAUVIGNY LES BOIS D2 contre CERCY D1 – fixé le 9 février 2020
NEVERS MAUPAS D4 / COULANGES D2 (stade Léo LAGRANGE)
ST SAULGE D4 / CIE IMPHY D2
GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS D3 / MOULINS ENGILBERT D3
LORMES D3 / MONSAUCHE D4

6 – DOSSIER TRANSMIS PAR LA COMMISSION D'APPEL DE LA LIGUE BFC

DEPARTEMENTAL 2 – Poule A

Journée du 20 octobre 2019

COSNE 3 / COSNOIS FC 1 – match n° 50092.1

La commission prend note de la décision de la commission d'appel régional : retrait de six points fermes plus six points avec sursis.

7 - COURRIELS

De la mairie de NEVERS concernant l'indisponibilité de la plaine des Senets le 2 février 2020.
Du club d'ALLIGNY-SAINT-AMAND. Pris note.

8 – CRITERIUM FEMININ SENIORS A 8

Suite à l'engagement de l'équipe 1 du FC NEVERS 58 en championnat Régional 3 de foot à 11, le critérium se poursuivra avec dix équipes. En revanche, le FC NEVERS 58 1 participera à la Coupe Départementale. Un retrait des points obtenus depuis le début de saison sera effectué par le secrétariat.

COUPE DEPARTEMENTALE FEMININE

Tour de cadrage avec trois matches, le 16 février 2020

Quarts de finale : 12 avril 2020

Demi-finales : 24 mai 2020

Finale : 14 juin 2020

Résultats du tirage :

ST REVERIEN / Ent. CLAMECY-ANDRYES

SNID Seniors 1 / SNID 2

NEVERS FC 58 1 / Ent. POUILLY-2F2N

Les exempts :

CORBIGNY

COSNE

COSNOIS FC

MARZY

NEVERS FC 58 2

FUTSAL

Finale régionale : 8 ou 9 février 2020

9 – MATCHS NON JOUES

Journée du 20 octobre 2019

SNID 2 / NEVERS FC 58 2 – match n° 50786.1 – fixé le 2 février 2020

Journée du 27 octobre 2019

NEVERS FC 58 2 / Entente CLAMECY-ANDRYES 1 – match n° 50793.1 – fixé le 9 février 2020

Journée du 24 novembre 2019

SNID 1 / CLAMECY-ANDRYES 1 – match n° 50817.1 – fixé le 2 février 2020

MARZY 1 / SAINT-REVERIEN 1 – match n° 50821.1 – fixé le 2 février 2020

10 – MODIFICATION AU CALENDRIER

En raison de la qualification du club de MARZY en finale du futsal régional, le match n° 50821.1, MARZY 1 / SAINT-REVERIEN 1 est avancé au 2 février 2020.

RAPPEL :

L'utilisation de la tablette sera effective à partir du week-end du 23 février 2020.

Jusqu'à cette date :

- **La saisie des résultats dans FOOTCLUBS doit être effective le dimanche soir au plus tard à minuit.**
- **Les feuilles de match doivent être transmises au plus tard le mercredi.**

Sont autorisées à jouer les joueuses de la catégorie U16 à Seniors et Vétérans (**INTERDICTION FORMELLE D'UTILISER DES U15**). Tous les clubs sont tenus d'appliquer le règlement en vigueur sous peine de sanctions financière et sportive.

Le Président
Bernard MAY



Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission départementale d'appel du District dans un délai de 7 jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 3.1.1. et 3.4.1.2 du Règlement Disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

La commission précise que les réponses apportées aux courriers/correspondances des clubs, n'appelant pas de décisions, ne sont pas susceptibles d'appel.